PROCES-VERBAL
COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT

Réunion du mardi 02 septembre 2025

Présidence : GALLÉ Philippe.

Présents : BRETON Nathalie, BOUCHER Eric, BOUCHAILLOU Damien, BROSSARD Christophe, CECROPS Géraldine, CHEVALLIER Martine, , GABUT Thierry, GILLET Jean-Claude, MARTINS COIMBRA Jean-Claude, MICHAU Gilles.

Assistent : CUVILLIER Alexis (Adjoint technique football féminin et nouvelles pratiques), DESRUTIN Alain (Président de la Commission des Arbitres), DURAND Fabrice (Directeur Administratif et financier), GIUNTINI Guillaume (Conseiller développement des pratiques), MOREAU Axel (apprenti chargé de communication).

Excusés :
Membres : COUTANT Nicolas, JOUAN Soizic, MARTIN Prisca.

Début de la réunion : 19h00

1 – ADOPTION PROCES VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION ET DU BUREAU

* Procès-verbal du Comité du 03 juin 2025 : adopté.
* Procès-verbal du Bureau du Comité du 03 juillet 2025 : adopté.

2 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT

Philippe GALLE

2.1– Informations nationales

2.1.1- Lutte contre les incivilités

Le Président présente le plan fédéral contre lutte contre les incivilités.
LA FFF veut agir :

- Immédiatement, car il n'y a pas de temps à perdre,
- Pragmatiquement, avec des propositions concrètes,
- Structurellement, pour une action durable,
- En proximité, pour être aux côtés des arbitres.

Cinq orientations majeures :

- RÉPRIMER en instaurant une tolérance zéro,
- PROTÉGER en sécurisant l'activité des arbitres,
- ACCOMPAGNER en étant aux côtés des arbitres victimes de violences,
- AIDER en dotant les arbitres de nouveaux outils réglementaires,
- FORMER en éduquant à l'arbitrage dès le plus jeune âge.

Ainsi plusieurs concrètes sont proposés aux ligues régionales et aux districts dont certaines ont attiré l'attention des membres du Comité :

- Sanctionner disciplinairement tous les licenciés coupables d'actes de violence physique graves sur un arbitre (avec ITT) en procédant à leur « radiation à vie ».
- Systématiser les sanctions collectives (retrait de points, mise hors compétition de l'équipe) en cas de violence d'un licencié contre un arbitre avec ITT.
- Expliciter au barème disciplinaire FFF les agissements constitutifs d'une atteinte à un arbitre ou à l'arbitrage, sous toutes ses formes (verbale, écrite, physique).
- Inciter les Préfets à prendre davantage d'interdictions administratives de stade dans le cadre des conventions départementales.
- Équiper les arbitres de District de caméras portatives lors de rencontres qualifiées « à risque ».
- Instaurer les « temps morts » à l'initiative de l'arbitre pour calmer les esprits et prévenir les altercations.
- Uniformiser et généraliser à tous les Districts le dispositif d'exclusion temporaire (carton blanc).
- Consolider les nouvelles responsabilités du capitaine, identifié comme le seul joueur autorisé à s'adresser à l'arbitre.
- Développer la formation continue des arbitres à la gestion des conflits.
- Signer une convention nationale Ministère de l'Intérieur/FFF pour la protection individuelle. des arbitres, chargé.es d'une mission de service public, et prévoir des conventions type départementales, adaptées aux spécificités locales et signées par les Préfets et Présidents de Districts, pour sécuriser davantage les rencontres.
- Préciser le rôle et les missions du référent « Arbitrage » et du référent « Prévention-Sécurité » au sein du club et les responsabiliser dans la prise en charge des arbitres désignés sur les rencontres.
- Développer l'usage de l'outil « Ressenti des arbitres » auprès des Ligues et des Districts.
- Créer une cellule nationale de soutien psychologique pour les arbitres victimes de violences.
- Se constituer partie civile au titre de la FFF lors de tout dépôt de plainte d'une arbitre victime de violences physiques.
- Développer la signature de conventions départementales entre les Districts et les parquets pour accélérer la saisine des procureurs en cas de violences sur arbitres.

En ce qui concerne le dispositif d'exclusion temporaire (carton blanc) qui a été proposé par la Direction Nationale de l'arbitrage, le Comité donne un avis favorable pour une application dès que possible sur le département pour toutes les compétitions District. Néanmoins, il faut attendre l'avis de la Ligue Centre Val de Loire pour une application uniforme sur toute la région. Dans l'attente, le Comité confirme l'application du dispositif Carton blanc et le protocole de gestion des incidents tel qu'ils sont connus actuellement.

En ce qui concerne le projet d'équiper les arbitres de District de caméras portatives lors de rencontres qualifiées « à risques », le District d'Indre-et-Loire a été choisi par la FFF pour tester 5 caméras cette saison à titre expérimental. Une organisation sera mise en place à la réception de ces équipements.

La FFF a envoyé une note à tous les districts sur les dispositions à prendre dans le cas de chants homophobes et cris racistes entendues sur les terrains. Les arbitres ne doivent hésiter pas à interrompre le match dans ces cas dans le cadre du protocole de gestion des incidents. .

En ce qui concerne le barème disciplinaire aggravé , ce dernier a été modifié en Assemblée générale de Ligue en juin dernier. Il est ainsi soumis à l'approbation du Comité de direction pour une application sur les compétitions départementales d'Indre-et-Loire dès cette saison.
Le Comité donne un avis favorable.

2.1.2- Dispositif Pass'sport

Le Président rappelle les changements dans l'application du dispositif de l'Etat pour la prise de licence sportive au détriment des enfants âgés de 5 à 12ans.
Le Président a agi dans les médias et auprès des élus politiques en juillet dernier pour alerter les autorités publiques sur cette décision défavorable pour la pratique du sport chez les plus jeunes.

2.1.3- Vie fédérale

Le Conseil consultatif des clubs se réunira prochainement pour la première fois avec la présence d'un club d'Indre-et-Loire, REIGNAC-CHAMBOURG VAL DE L'INDRE.

2.1.4- Nouvelles pratiques

La FFF a annoncé sa décision de supprimer plusieurs actions liées au beach-soccer pour des raisons budgétaires.

2.2– Informations régionales

2.2.1- Football scolaire

Le Président informe le Comité de l'évolution de la répartition des tâches entre la Ligue et ses districts sur la prise en charge financière des sections sportives 4ème/3ème élite. Le Président est dans l'attente d'informations complémentaires.

2.3– Informations départementales

2.3.1- Social

Le Président informe le Comité que durant l'été une offre d'emploi de Conseiller technique départemental chargé du développement des pratiques a été publiée. En effet, le poste de Conseiller technique chargé de la Performance Préformation et Formation attribué au District d'Indre-et-Loire par la Ligue a été laissé vacant. La Ligue a recruté Guillaume GIUNTINI à ce poste et sera mis à la disposition du District dans les mêmes conditions que Laurent MAJCHRZAK. Le poste de Conseiller technique départemental chargé du développement des pratiques se retrouvait ainsi vacant. Le District a reçu 16 candidatures pour ce poste dont 9 avaient le diplôme exigé du Brevet d'entraineur de Football. Quatre candidats ont été reçus en entretien ce jour. Une décision sera prise d'ici la fin de semaine pour choisir le nom du nouveau technicien recruté.

Guillaume GIUNTINI présente les circonstances de son recrutement au sein de la Ligue Centre Val de Loire depuis le 1er septembre 2025 aux fonctions de Conseiller technique Préformation Performance Formation, en remplacement de Laurent MAJCHRZAK, désormais entraineur des gardiens de but des deux pôles de formation de la Ligue.

Le Comité félicite Guillaume GIUNTINI pour son recrutement.

Le Président présente Axel MOREAU, nouveau Chargé de communication en apprentissage au sein du District pour un contrat d'une année à compter du 1er septembre 2025. Axel est étudiant en BAchelor 3ème année Management du sport à Win sport school.

Le Comité souhaite un bel accueil à Axel au sein du District d'Indre-et-Loire.

2.3.2- Vie des commissions

Le Président informe le Comité de la question juridique posée à la Direction juridique de la FFF sur la possibilité ou non de donner un pouvoir disciplinaire à une commission départementale de l'éthique. Il s'avère qu'il n'est pas recommandé de le faire. Elle peut par contre, proposer des sanctions à la Commission de discipline comme le fait le Conseil national de l'éthique à la FFF.

Ainsi, le Président évoque une idée de changement de fonctionnement de la Commission de discipline actuelle pour traiter les dossiers de l'éthique sportive. Une rencontre sera programmée prochainement avec la Commission de discipline pour évoquer ce sujet.

2.3.3- Vie des élus

Le Président propose de coopter Jean-Claude MARTINS aux réunions du Bureau de Comité de direction du District comme avis consultatif.

Le Comité donne son accord.

Le Président rappelle que deux postes restent vacants au sein du Comité de direction. Il proposera des personnes le moment venu pour des élections complémentaires.

2.3.4- Lutte contre les incivilités

Le Président évoque la réunion prévue en ce début de saison avec les clubs de D1 et D2 pour aborder les sujets sportifs, réglementaires, arbitrage et lutte contre les incivilités ?

La date retenue est le Lundi 22 septembre 2025 à 19h00 dans une salle qui reste à déterminer.

2.3.5- Intendance

Le Président informe que le nouveau prestataire de location de la photocopieuse du District est la société tourangelle BMS.

2.3.6- Projet de rénovation du District

Le Président informe que le rendez-vous chez le notaire pour l'acquisition du terrain du District auprès de la ville de Tours est fixé au mardi 16 septembre 2025.

2.3.7- Statistiques licenciés

Le Président informe que le total des licences dans le District au 1er septembre en Indre-et-Loire est de 9.180, soit -4.9% par rapport à la saison précédente en comparaison de date à date. Il est cependant trop tôt dans la saison pour en tirer des conclusions.

3- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

3.1- Vie des clubs

Le Secrétaire général informe le Comité sur les invitations des clubs suivants :

- le FC VAL DE CHER le 1er août pour l'organisation d'un match amical.
- le FC MONTLOUIS le 23 août pour son premier match en N2.

2.3.2- Vie des commissions

Il est proposé de nommer la personne suivante comme membre de la Commission départementale des terrains : René GALEAZZI.
Considérant que la personne n'est pas licenciée FFF,
Considérant l'avis favorable du responsable par interim de cette commission,
Le Bureau donne son avis favorable sous réserve de se licencier FFF.

Il est proposé de nommer la personne suivante comme délégué de District : Olarean ILLIE.
Considérant que la personne est licenciée FFF,
Considérant l'avis favorable du responsable de cette commission,
Le Comité donne son avis favorable.

Il est proposé de nommer la personne suivante comme observateur arbitre : Jean-Michel BROISSAIN.
Considérant que la personne est licenciée FFF au District
Considérant l'avis favorable du responsable de la commission des arbitres,
Le Comité donne son avis favorable.

Il est proposé de nommer les personnes suivantes à la Commission Jeunes et technique : Hugo CARTAULT (foot à effectif réduit), Jules GODA (Perf GdB), Ibrahim HAKAOUI (Préformation), Thomas PHILIPPON (Foot Scolaire)
Considérant que ces personnes sont licenciées FFF au District
Considérant l'avis favorable du responsable de la commission concernée,
Le Comité donne son avis favorable.

2.3.3- Statut de l'arbitrage

Le F.C. PAYS LANGEAISIEN a écrit le 1er septembre au District pour faire un appel à révision d'une décision défavorable pour leur club de la Commission du Statut de l'arbitrage en sa réunion du 10 juin. Le club a été sanctionné pour défaut d'arbitre majeur dans son effectif arbitre. Le club se retrouve en 2ème année d'infraction alors qu'il forme des jeunes arbitres officiels.
Le Comité souligne les efforts du club mais la Commission départementale du Statut de l'arbitrage a fait une juste application des règlements. Une réponse sera faite au club.

2.3.4- Partenariat privé

La soirée de remise des labels avec le Crédit Agricole est fixée au jeudi 06 novembre à la salle Oésia de Notre Dame d'Oé.

4- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL
Thierry GABUT

4.1- Comptes 2024-2025

Le Trésorier général informe le Comité que les travaux de l'arrêté des comptes 2024-2025 au 30 juin 2025 sont en cours. Un léger bénéfice est à prévoir. La prochaine réunion du Comité sera exclusivement dédiée à la présentation des comptes en vue de la présentation à l'Assemblée générale.

4.2- Facturation clubs

Le Trésorier informe le Comité des deux clubs en retard de paiement au titre du solde 2024-2025 et de l'acompte engagement :

- AUBRIERE ST PIERRE : 280 €
- U.S. MONTBAZON : 2893 €

Les clubs sont informés de l'échéance du 12 septembre pour régler leur dette.

Le Trésorier propose de comptabiliser la dette du TOURS F.C. Association : 1373.64 € en Provision pour créance irrécouvrable.
Le Comité donne son accord.

5- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Fabrice DURAND

5.1- Modifications réglementaires

Le Comité est informé des propositions de modifications réglementaires sur le championnat futsal seniors (cf.annexe).
Le Comité donne un avis favorable pour une application dès cette saison.

5.2- Partenariat privé

Le District a vendu à ce jour 1246 billets Family Park dans le cadre du partenariat.

Christophe BROSSARD informe le Comité :

- les contacts sont bien avancés avec Nicolas QUENTIN autoentrepreneur coach sportif et le centre de remise en forme ELANCIA pour la signature de deux conventions de partenariat en échanges produits.
- des journées Privilèges les 19 et 20 septembre seront organisées dans les cinq magasins Intersport d'Indre-et-Loire. Les licenciés FFF pourront bénéficier de réductions intéressantes sur le textile, les chaussures et le matériel.

5.3- Formation de dirigeants

Une formation secrétaire de club est organisée mardi 09 septembre au District pour les nouveaux secrétaires de clubs.

6- TOUR DE TABLE

6.1- Commission des arbitres

Alain DESRUTIN informe le Comité des points évoqués en annexe.
Il ajoute qu'au titre de la CDA et de la protection des arbitres, il regrette la baisse de la sanction disciplinaire du joueur de l'U.S. MONTBAZON de 30ans à 25ans pour le joueur ayant agressé gravement l'arbitre en mars dernier.

Géraldine CECROPS informe la tenue du tournoi André BASILE à Pernay samedi 06 septembre. Christophe BROSSARD représentera également le District.

6.2- Commission Jeunes et technique

Alexis CUVILLIER informe le Comité des points évoqués en annexes.

Christophe BROSSARD informe le Comité des points suivants :

- dates de réunions des réunions de secteur : les 8 et 9 septembre à Ste Maure de T. et à Chanceaux.
- réunion du 03 septembre en visioconférence sur l'organisation des matchs de pré-compétitions organisés le samedi 06 septembre sur les U13, U15, U17 et U18.
- un webinaire enregistré sera à disposition des éducateurs U11 / U13 / U15 pour préparer la saison.
- la rentrée du football d'animation U7, U9 et u11 est fixée au samedi 20 septembre.

Alexis CUVILLIER et Gilles MICHAU informent le Comité de leur participation à la journée Sport handicap à St Cyr sur Loire le samedi 30 août dernier. La journée fut décevante car il y avait peu de public.

Alexis CUVILLER informe qu'il animera une séance de foot en marchant pour CREPI TOURAINE contre facturation au bénéfice du District.

6.3- Commission des féminines

Nathalie BRETON, Présidente informe le Comité des réunions avec les clubs féminins au District les 04 et 09 septembre

6.4- Commission des terrains et équipements

Philippe GALLE a invité les membres de la Commission à se rendre à une inauguration d'un nouveau terrain synthétique construit par le partenaire EUROFIELD dans une commune du Maine-et-Loire.

6.5- Commission du FAFA

Géraldine CECROPS et Gilles MICHAU informent le Comité de leur présence à l'inauguration du terrain synthétique de Neuillé-Pont-Pierre fin juin.

6.6- Amicale des arbitres

Damien BOUCHAILLOU, au nom de l'UNAF 37, remercie le District et son Comité de direction pour sa participation financière à l'acquisition des tenues d'échauffement des arbitres aux couleurs de l'UNAF et du District. Elles devraient être livrées prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h40.

Prochaine réunion du Comité en le 29 septembre en visioconférence.
Prochaine réunion de Bureau le lundi 06 octobre à 18h30.

Eric BOUCHER

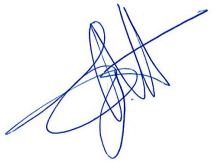

Secrétaire Général

Philippe GALLÉ

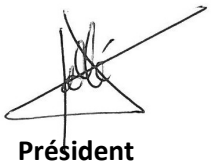

Président

ANNEXE 1 : intervention de la Commission des arbitres

« Intervention de l'arbitrage»- CDA à nommer

- DESRUTIN Alain
- BONGARD Gérard.
- LOISEAU Philippe.
- BAUDOIN.M
- DE GRAFF Hugo Rémi
- DERNIS.JN
- SCHROEYERS.N
- SIMON Franck
- BOUCHER Éric Représentant du Comité à la CDA
- BOUCHAILLOU Damien Représentant des Arbitres au Comité du District
- MICHAU Gilles Membre n'ayant jamais pratiquer l'arbitrage.
- Représentant de la CDA à la Commission de Discipline : DERNIS Jean Noël
- Représentant de la CDA à la Commission d'Appel Disciplinaire : SIMON Franck
- Représentant de la CDA à la CDPA : BOUCHALLOU.D, BAUDOIN.M et DESRUTIN.A
- Représentant de la CDA au statut de l'Arbitrage : BAUDOIN.M, BONGARD.G

« Intervention de l'arbitrage»- Observateurs à nommer

- BERTHELOT.J - BOUCHER.E,
- EGEA.A - PORTE.L,
- PETITEAU.D - RAULT.J,
- RENIER JL -KACAN.I,
- DUTARDRE.F - BELLANGER.E,
- SIMON.F - SANTOS.P,
- BLONDEAU.D - BAUDOIN.M,
- BONGARD.G - DERNIS.JN.
- DESRUTIN.A - SCHROEYERS.N
- PLUS LES ARBITRES DE LIGUE

« Intervention de l'arbitrage» - Agenda

- **Réunion de début de saison :** le vendredi 05 septembre 2025 (maison de sports).

- **Réunion fin de saison :** (Peut-être le 18/19/20 juin 2026)

Formations candidats arbitres:

- 04/10/2024, 11/10/2025, 18/10/2025 (dans les six districts),
- 14/02/2026, 21/02/2026, 28/02/2026 (dans les six district).

« Intervention de l'arbitrage» - Agenda

- **ACTIONS ADULTES :**
- **Test écrit et physique:**
- 20/09/2025 (Samedi matin 10h-12h) au District.
- 21/09/2025 (Dimanche matin 9h-11h) au District.
- 27/09/2025 (Samedi après-midi 14h-16h) au District.
- Rattrapage test physique: Arbitres blessés avec certificat médical date à définir.

- **Stage Adultes :**
- D1 + Assistants 37/41 : 25/10/2025 dans le 37 lieu à définir.
- D2 et D1 – Assistants qui n'auraient pas pu faire celui du 25/10/2025 : 15/11/2025.
- D3, D4 et stagiaires : 13/12/2025 ou le 15/11/2025 si pas disponible le 13/12/2025

« Intervention de l'arbitrage»- Agenda

Réunions secteur :

Lundi 26/01/2026(Extérieur) Descartes.
Lundi 02/02/2026 (Extérieur) Montlouis à confirmer.
Lundi 16/02/2026(Extérieur) Azay le rideau à confirmer.
Lundi 16/03/2026 (District).

Actions Jeunes :

Formations JAL : 03/09/2025 et 10/09/202
Formation continue jeunes : 07/11/2025, 16/01/2026, 15 ou 22/05/2026
Réunion suivie jeune arbitres de Ligue et candidats: 14/01/2026
Stage jeunes : dimanche 07/03/2026

Formations théoriques Candidats JAL: Dates à définir pour avril–mai 2026

« Intervention de l'arbitrage»- Agenda

Formation observateurs: 08 ou 09 septembre 2025.

Formation Tuteurs : 26 septembre 2025.

Formations Futsal: A FIXER

EFFECTIFS

- 169 ARBITRES
- OPERATIONNEL: 130
- DOSSIER CHEZ LE MEDECIN: 15
- PAS ENCORE FAIT LEUR DOSSIER: 24
- ARRETS: 26

ANNEXE 2 : Intervention Jeunes et technique

« *Intervention de la Commission J.T.*»

DIAPO CD SEPTEMBRE

- **Participation journée sport adapté** St Cyr sur Loire samedi 30 août Peu de monde à la structure et au foot golf
- **Réunions de rentrée avec les clubs féminins** les 9 et 10 septembre
- **DETECTION U15F** à St Avertin le mercredi 25 septembre
- **Journée de rentrée féminine** le Samedi 20 septembre **(lieu en attente)**
- **DETECTIONS FUTSAL GARCONS** 21 septembre U15G et 5 octobre U17
- **REUNIONS CLUBS FUTSAL** le 23 septembre
- **FOOT EN MARCHANT Relance faite hier auprès des équipes de 2024 2025**

ANNEXE 3 : Modifications réglementaires

« Intervention de la Commission J.T.»

Modifications réglementaires du championnat Futsal seniors

Textes actuels	Textes modifiés
Article 9 : Forfait et Pénalités Un match perdu par forfait en Futsal est réputé l'être sur le score de 3 à 0. Les conditions de forfait sont les suivantes : Non-respect du calendrier sans prévenir. Retard hors délai. Lorsque l'équipe adverse se déplace et que l'équipe recevante ne se présente pas.	**Article 9 : Forfait et Pénalités** Un match perdu par forfait en Futsal est réputé l'être ***sur le score de 5 à 0***. Les conditions de forfait sont les suivantes : Non-respect du calendrier sans prévenir. Retard hors délai. Lorsque l'équipe adverse se déplace et que l'équipe recevante ne se présente pas.

« Intervention de la Commission J.T.»

Modifications réglementaires du championnat Futsal seniors

Textes actuels	Textes modifiés
Article 10 : Feuille de match Une feuille de match sera remplie pour chaque rencontre et devra être signée par les deux capitaines d'équipes. La feuille de match sera remplie au début de la rencontre. Conformément aux Règlements Généraux de la FFF, les numéros de licences doivent être obligatoirement consignés. L'apport de cette feuille de match incombe à l'équipe "dite" recevant. Sur terrain neutre, le club cité en premier est considéré comme recevant. La feuille de match doit être retournée au District par l'équipe recevant dans la semaine ouvrable qui suit le match. Le non respect de ces clauses peut entraîner des sanctions financières.	**Article 10 : Feuille de match** ***Voir les R.G. Ligue Centre Val de Loire et de ses Districts.***

Modifications réglementaires du championnat Futsal seniors

Textes actuels	Textes modifiés
Article 15 : Rencontres en auto-arbitrage Les charges sont interdites. Les tacles sont tolérés dès lors qu'ils sont sans contact avec l'adversaire (sauver un but ou une sortie en touche). Les tacles et les charges sont interdits Le hors jeu n'existe pas....	**Article 15 : Rencontres en auto-arbitrage** ***La C.D.A. (Commission de District de l'Arbitrage) désigne les arbitres ainsi que les arbitres assistants pour toutes les rencontres organisées par son District.*** ***Les frais d'arbitrage sont supportés par moitié par chacun des clubs en présence et seront prélevés sur le compte bancaire du club.*** ***En cas d'absence de l'arbitre officiellement désigné, les rencontres se déroulent en auto-arbitrage comme ci-dessous.*** Les charges sont interdites. Les tacles sont.....

ANNEXE 3 : Agenda

Agenda

- **AG District : Jeudi 16 octobre 2025**
- **Bureau : Lundi 06 octobre 2025**
- **Comité: Lundi 29 septembre 2025**
- **AG Ligue : vendredi 24 octobre 2025 à Orléans**
- **AG FFF : samedi 13 décembre 2025 à Paris**